



**PRÉFET
DE LA HAUTE-VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Pôle départemental des EnR et de la transition énergétique

**Le 15 décembre 2023,
sur le site d'ENEDIS à Limoges**



PROGRAMME

9h30 : Accueil des participants

9h45 : Ouverture du pôle

9h50 : « Elus pour Agir », le réseau d'élus animé par l'Ademe

10h00 : Les enjeux de la sobriété énergétique

10h10 – 11h30 : Visite de l'agence de conduite régionale des réseaux d'Enedis / Présentation de la démarche entreprise par la communauté de communes du Haut-Limousin en Marche en matière de sobriété énergétique

LES ENJEUX DE LA SOBRIÉTÉ ÉNERGETIQUE

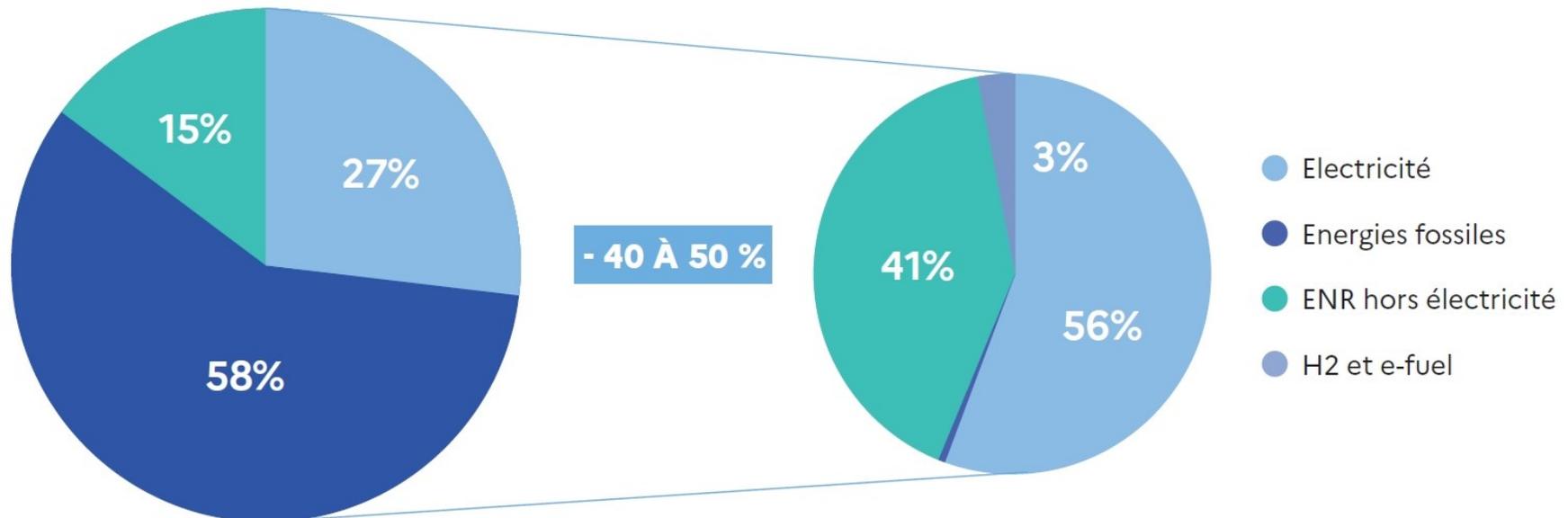
Consommation finale d'énergie et projections à l'horizon 2050*

En 2021 :

1611 TWh d'énergie consommée

En 2050 :

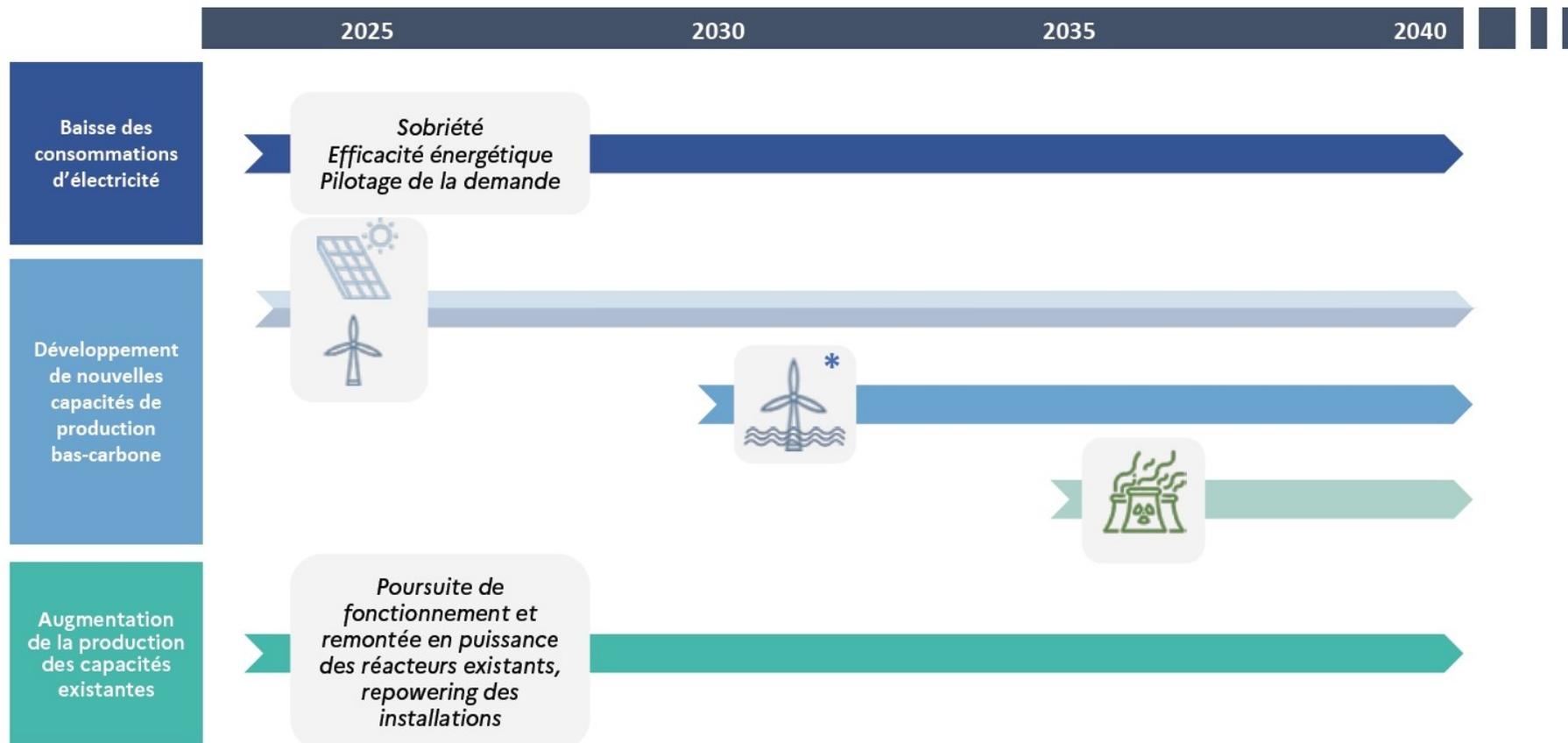
~ **900** TWh d'énergie consommée



* source RTE : Futurs énergétiques 2050

LES ENJEUX DE LA SOBRIÉTÉ ENERGETIQUE

Temporalité des leviers disponibles pour assurer le bouclage énergétique en électricité



COMBINER SOBRIETE ET EFFICACITE

Un objectif, réduire la consommation d'énergie ... et deux modalités

Effacité énergétique



**Modifications techniques et logistiques
tout en gardant une fonctionnalité identique
voire supérieure**

Sobriété énergétique



**Modifications des usages et
comportements**

QUELQUES PISTES POUR DES GAINS RAPIDES

Repenser l'éclairage public



Engager une gestion
du patrimoine immobilier



Favoriser l'émergence
d'un « mix » de mobilité



Un document de référence : le plan
national de sobriété,
<https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/dp-plan-sobriete.pdf>



Merci de votre attention

Elus pour agir

Le réseau d'élus
animé par l'ADEME





Ambition : créer les conditions d'une généralisation des mesures visant la neutralité carbone à 2050

- **Muscler les politiques publiques locales** assurées par les collectivités
- **Augmenter le nombre** de collectivités engagées
- Identifier les **besoins des collectivités**, à l'aune de l'offre de l'ADEME
- Faire de la période de **fin de mandat**, une période **dynamique** en initiative
- **Préparer les mandats à venir**





En Nouvelle-Aquitaine

- 4 503 communes
- 156 EPCI à fiscalité propre
- Conseil régional, conseils départementaux
- Des associations d'élus

Objectif fin 2024

- **1 000 élus mobilisés (communes, EPCI, CD....)**
- Sur les 12 départements
- En priorité sur les territoires en « retrait »





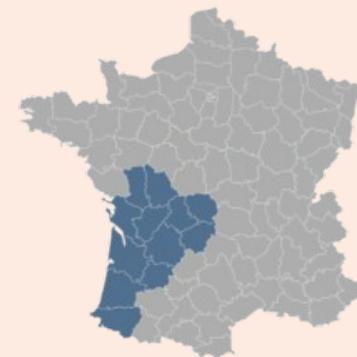
Mode d'emploi

- Patronage du Préfet de Région
- Animation en lien avec la communauté régionale (région, Etat), l'écosystème des partenaires et relais qualifiés et le réseau existant des élus
- 1 à 2 élus par collectivité
- Création et animation d'un espace collaboratif dédié
- Journées techniques, formations, webinaires etc...

Planning

- Depuis novembre 2023 : envois de courriers ciblés
- Jusqu'à fin 2024 : présentation et promotion actives du réseau en région
- Janvier 2024 : ouverture de l'espace collaboratif Agir + newsletter
- 12 Mars 2024 : 1^{ère} journée nationale/régionale en distanciel
- A compter d'avril 2024 : déploiement d'un programme partenarial





Inscrivez-vous dès maintenant
elu-referent.ademe.fr



Démarche de la Communauté de communes du Haut Limousin en Marche en matière de sobriété énergétique

Le SCHEMA DIRECTEUR DE L'IMMOBILIER ET ENERGETIQUE MULTI ENJEUX

Etat des lieux

Patrimoine immobilier pour une surface totale de 16 000 m² :

- Administratives avec 5 sites (Commune de Bellac : service technique, siège, service développement et le projet de regroupement des services ; Commune Le Dorat : service enfance Jeunesse)
- Techniques avec 3 sites (Bellac, Mondon, Magnac Laval).
- Enfance/jeunesse : accueils de loisirs, 1 crèche, 1 RPE Le Dorat,
- Culturelles (théâtre, médiathèques)
- Santé (maison de santé pluridisciplinaire Le Dorat)
- Office de tourisme



Objectifs

• APPROFONDIR CONNAISSANCES DES BATIMENTS :

- Connaître l'état de vieillissement du patrimoine et maîtriser les coûts de maintenance et de gros entretien voir de rénovation, y compris pour l'accessibilité handicapé,
- Connaître les obligations de maintenances (contrôle des chaudières, gaz, qualité de l'air, qualité de l'eau....) et les récurrences à mettre en œuvre afin d'évaluer les coûts annuels de fonctionnement,
- Connaître les obligations réglementaires (contrôle de SSI, extincteurs, portes automatiques, ascenseurs) et les récurrences à mettre en œuvre afin d'évaluer les coûts annuels de fonctionnement,
- Embarquer la transition énergétique et les nouvelles réglementations (dispositif éco- énergie tertiaire, ...), en s'appuyant sur les consommations actuelles des bâtiments,

• ADAPTER L'OFFRE DE SERVICES AUX BESOINS

- Optimiser les surfaces disponibles vis-à-vis des besoins,
- Développer une stratégie de valorisation des ressources patrimoniales,

• HIERARCHISER ET PLANIFIER LES INVESTISSEMENTS

- Disposer d'un plan d'actions comprenant des actions à réaliser à court terme (3/5 ans) ainsi qu'une trajectoire compatible avec les objectifs du dispositif éco-énergie tertiaire (-40% de consommations d'énergie en 2030, -50% en 2040 et -60% en 2050)
- Contrôler la trajectoire budgétaire de la collectivité, en élaborant un plan de financement incluant les potentielles aides, correspondant à la capacité budgétaire de la collectivité.

Le Schéma directeur immobilier et énergétique multi enjeux

- Outils d'aide à la décision pour arbitrer (choix d'un scénario) et optimiser les dépenses visant au bon fonctionnement de son patrimoine à court, moyen et long termes.
- Priorisation des investissements en rapport avec le gain énergétique
- Coût prévisionnel de l'étude :
 - 139 500 € HT subventionné par le Fond Vert et le Fond Chêne à 80 %
 - Durée de l'étude : 6 mois